L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 31 DECEMBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

FLAUDUMEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacians, imprimées et coupées depuis 35c. le mille. 15 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, draks, comptoirs, vitrines, ustensiles de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—1 an

DEMANDES.

ON Demande—Un cuisinier et un garçon pour un bureau d'un café. S'adresser F. Artigues, 6 Variétés allée. 31 déc—1j

ON demande 2 garçons de restaurant et un troisième propre à tout faire. Restaurant Royal, 59 rue St Charles. 31 déc—1j

ON demande—Au No 194 Esplanade, entre Bourbon et Dauphine, une femme de chambre couturière d'un âge mur. 22 déc—

A VENDRE.

CADEAUX de Noel et de Jr de l'An—Diamants, montres, bijoux—à bas prix—Bray—Bourbon et Douane. 6 déc—1 m

LYRES français et espagnols—Jouets—Importation directe—24 Passage de la Bourse, encaisserie Douane. 12déc—1

DIAMANTS, montres, bijoux neufs et d'occasion, très bas prix. Bray—Bourbon et Douane. 6 déc—1 m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Giovanni Macaroi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25 800.—Division B—A vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Giovanni Macaroi, administratrice de cette succession, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Parordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 déc—22 27 31

Succession de Charles Ellis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,323—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Ellis, décédé intestat, et que par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Parordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

22déc—22 27 31

Succession de Hugh Campbell et Winifred Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,754—Division B—Attendu que Henry J. Franz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Winifred Campbell, décédée intestat, et aussi par le présent donne à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 déc—23 99—janv 2

Succession de Alfred Grimm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,688—Division F—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par Mme Sylvester R. Wall, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Parordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 déc—22 28 janv

Succession de Lavinia Philips Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25 335—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour lesquelles le compte présenté par Mme Sylvester R. Wall, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Parordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 déc—22 27 31

Succession de William Quint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,555—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Quint, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 déc—23 28—janv 1

Succession de Marcelite Charles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,524—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marcelite Charles, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 déc—22 27 31

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 31,441—Division E—Arthur Burton vs ses créanciers—Attendu que la vente du fonds de commerce appartenant à Arthur Burton, seul et unique propriétaire exclusif de la cour au soussigné, a été adjugée à M. Jules Gouaillier, et que les deniers de cette vente ont été déposés entre les mains du soussigné, et que le dit Gouaillier a fait le dépôt requis par la loi, et que les créanciers ont été mis en demeure de produire leurs créances, et que le délai pour produire les dites créances est expiré, et que le soussigné a dressé un état de distribution des deniers de la vente, et que le dit état de distribution est déposé au bureau du soussigné, et que les créanciers ont été mis en demeure de prendre connaissance de cet état de distribution et de faire leurs oppositions, si elles existent, et que le délai pour faire opposition